

## L'Echasse blanche

### *Himantopus himantopus* (Linnaeus, 1758)

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Recurvirostridés



Code Natura 2000 : A 131

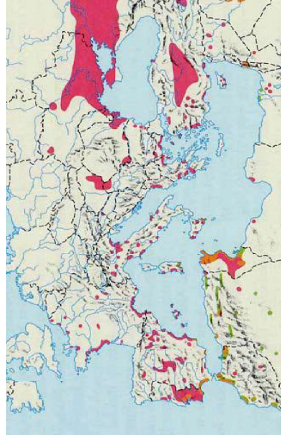
#### Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

#### Description de l'espèce

Le Grand limicole est inconfondable : tête, poitrine et ventre blancs, dos et ailes noirs, long bec noir, pattes rouges extrêmement longues. Parfois une calotte noire sur la nuque et le dessus de la tête. Les femelles diffèrent du mâle par le dos noir bronzé (paraissant brunâtre).

#### Répartition en France et en Europe



L'Echasse blanche est une espèce cosmopolite. En Europe, l'espèce niche essentiellement autour de la méditerranée et de la mer Noire.

En France, l'espèce se trouve dans les marais côtiers de la Méditerranée et de l'Atlantique. Quelques colonies beaucoup plus faibles s'installent dans les grands marais à l'intérieur des terres (Dombes, Brennes).

#### Migrations

L'Echasse blanche arrive en France à la mi-mars. Après la reproduction, les départs s'échelonnent d'août à octobre. Les oiseaux traversent l'Espagne, puis l'Afrique du Nord pour rejoindre leurs quartiers d'hiver situés en zone sahélienne (Tchad à la Mauritanie)

#### Biologie et Ecologie

##### Habitats

L'Echasse blanche niche préférentiellement dans les marais saumâtres, mais aussi dans les marais d'eau douce. Les bassins de décantations sont également exploités. Quelques paramètres essentiels motivent l'installation de l'espèce, à savoir, un niveau d'eau bas (moins de 20 cm) avec assèchement progressif, la présence d'îlots et une végétation basse et clairsemée constituée de Joncs, Scirpes, Salicornes, etc..

##### Régime alimentaire

Comme tous les limicoles, l'Echasse blanche se nourrit dans les vasières de petits invertébrés, spécialement d'insectes aquatiques, de mollusques et de vers

##### Reproduction et activités

Les sites de reproduction sont occupés dès la fin mars et surtout à la mi-avril. Grégaire, l'Echasse blanche niche en colonie plus ou moins importante et fragmentée. Les nids sont construits au bord de l'eau, voire sur l'eau, avec des brindilles. Ils s'élevaient à quelques centimètres au dessus de l'eau. La ponte qui (en général 4 œufs) intervient vers la fin avril et peut s'étaler jusqu'en juillet en fonction de la variation des niveaux d'eau (assèchement ou inondation des zones de reproduction choisies au printemps) ou du succès des premières pontes (échec par plétinement, noyade,...). L'incubation dure de 22 à 25 jours. Dès le levage jusqu'au premier vol dure 28 à 32 jours. Dès fin juin, les familles se regroupent avec des oiseaux non nicheurs sur des sites calmes offrant des ressources alimentaires importantes.

#### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne est estimée entre 21 000 et 35 000 couples. En France la population compte environ 1800 couples. Chez l'Echasse, peu de tendances d'évolution des effectifs peut être donnée, puisque les effectifs varient énormément selon les années. Ces variations sont dues aux conditions climatiques (précipitations) très changeantes sur les lieux de nidifications plus au Sud et notamment en Espagne.

#### Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'Echasse blanche niche principalement au niveau des zones inondées de faible profondeur et les vasières. Les tonnes de chasse et les bassins d'anciennes salines ne sont que des milieux de substitution utilisés suite à la disparition des précédents habitats. On note la présence de 16 couples et environ 80 individus. Les effectifs varient fortement d'une année à l'autre.

#### Menaces

La conservation de l'Echasse blanche est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatre causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

- La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion hydraulique, soit suite à des événements pluvieux importants,
- la disparition des zones à inondation permanente, le dérangement des colonies, la destruction des marais par développement de l'urbanisation sur le littoral (camping, port,...),
- l'agriculture intensive,
- la dégradation des écosystèmes lagunaires par pollution, eutrophisation, salinisation trop importante,
- la gestion très formalisée des tonnes de chasse (milieux de substitution) avec une salinisation trop importante.

#### Mesures de gestion conservatoire

La gestion conservatoire de l'Echasse blanche passe par :

- La mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification afin d'éviter les sécheresses trop brutales ou au contraire les inondations,
- une amélioration de la qualité des eaux dans les marais,
- Le clôturage des zones de nidification afin d'éviter le piétinement des couvées par les bovins et les équidés,
- la recréation de zones à inondation permanente, de superficie importante.

#### Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures seront favorables à l'ensemble de l'avifaune nidificatrice et migratrice des vasières et des zones à inondation permanente : Avocette élégante, Chevalier gambette...